

Terme de Reference (TdR)

PROJET :

RENFORCEMENT DU LEADERSHIP FÉMININ ET DE LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE FACE
À LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE DANS LES COMMUNES DE TÔNE 3 ET TÔNE 2
AU NORD TOGO

1. Informations générales de l'organisation

| | |
|---|--|
| Nom de l'organisation | Association YOUTH AWAKE |
| Lieu et pays/Siège | Lomé (Togo) |
| Adresse | 212 AFG, Rue des Evala, quartier Djidjolé 05 BP 1139 Lomé. Tel: 93 64 57 22/98 93 16 13. E-mail: youthawake18@gmail.com ; secretariat@youthawaketg.org |
| Personnes en charge de la mise en œuvre | Equipe YOUTH AWAKE |

2. Projet

| | |
|--------------------------|---|
| Titre du projet | Renforcement du leadership féminin et de la résilience économique face à la criminalité transnationale dans les communes de Tône 3 et Tône 2 au nord Togo |
| Zone d'intervention | Commune de Tone 2 et la commune de Tone 3 |
| Période de mise en œuvre | 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2025 |
| Durée du projet | 6 mois |
| Partenaire financier | Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC) à travers le Fonds de Résilience |

I. Contexte et justification

Les zones frontalières septentrionales du Togo, en particulier les communes de Tone 2 et Tone 3 situées dans la région des Savanes, se trouvent aujourd’hui à la croisée de multiples vulnérabilités sécuritaires, économiques et sociales. Autrefois espaces d’échanges commerciaux dynamiques et de coexistence pacifique entre communautés rurales, ces localités sont désormais fragilisées par la montée des flux illicites et des réseaux de criminalité transnationale organisée (CTO).

Ce phénomène se manifeste à travers des activités telles que le trafic de drogues, d’armes et d’êtres humains, la contrebande, l’orpailage clandestin, ainsi qu’une implication croissante de groupes extrémistes violents. Ces pratiques illicites alimentent l’instabilité économique, intensifient les tensions sociales, déstabilisent les circuits économiques locaux, et exposent surtout les jeunes et les femmes à des formes variées d’exploitation ou de recrutement par les réseaux criminels.

Ces dynamiques ont des répercussions profondes sur le tissu communautaire. La fragilisation des petites économies rurales, la rupture des réseaux marchands traditionnels et la perte de confiance entre communautés sont autant de conséquences directes. Sur le plan sécuritaire, l’enrôlement de femmes et de jeunes dans les circuits illicites se fait parfois par appât du gain, manipulation ou coercition, dans un contexte de précarité accentuée et d’absence d’alternatives viables.

Les femmes, et plus particulièrement les jeunes femmes rurales, apparaissent à la fois comme un maillon stratégique et un groupe hautement vulnérable. Leur faible accès aux ressources économiques, à la formation et aux espaces décisionnels limite leur capacité à jouer un rôle actif dans la construction de réponses communautaires résilientes. Dans plusieurs cas, elles sont instrumentalisées par les réseaux criminels, utilisées comme mules ou intermédiaires dans des chaînes d’activités illicites.

Pourtant, une fois formées, équipées et valorisées, les femmes peuvent devenir des actrices clés de prévention, de résilience et de transformation communautaire. Grâce à des activités génératrices de revenus (AGR), à leur implication dans la veille communautaire et à leur contribution à la gouvernance locale, elles peuvent durablement renforcer la stabilité et la cohésion sociale dans leurs localités.

C'est pour répondre à ces défis que l'ONG YOUTH AWAKE, en partenariat avec le Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC), lance le projet « renforcement du leadership féminin et de la résilience économique face à la criminalité transnationale dans les communes de Tone 3 et Tone 2 au nord Togo ». Ce projet vise à renforcer la résilience économique et sociale des femmes rurales, à encourager la

création de mécanismes communautaires d'alerte et de prévention, et à promouvoir une approche inclusive de gouvernance locale face aux défis liés à la CTO.

L'autonomisation des femmes permet non seulement de réduire leur vulnérabilité face aux pressions criminelles, mais aussi de mobiliser des dynamiques locales de prévention et de cohésion. En structurant les communautés autour de clubs d'alerte, de coopératives économiques et de formations sur le leadership féminin, ce projet ambitionne de poser les bases d'une réponse durable, locale et inclusive à la criminalité organisée dans les zones frontalières du Togo.

2. Objectif général du projet

Renforcer la résilience économique, sociale et sécuritaire des femmes et des communautés rurales frontalières du nord-Togo face à la criminalité transnationale organisée, en favorisant leur autonomisation et en structurant une réponse communautaire inclusive et durable.

3. Objectifs spécifiques

OS1

Renforcer les compétences des femmes et jeunes femmes en matière de leadership, de citoyenneté active et de prévention de la criminalité transnationale organisée (CTO), afin qu'elles deviennent des actrices clés de résilience et de changement dans leurs communautés.

OS2

Promouvoir des alternatives économiques durables en développant des activités génératrices de revenus (AGR), en structurant des coopératives féminines, en formant les bénéficiaires aux nouvelles méthodes de production agricole (notamment agroécologiques), et en renforçant les capacités locales pour limiter la dépendance aux activités illicites.

OS3

Mettre en place des mécanismes communautaires de veille et d'alerte pour la détection précoce des flux illicites et la prévention des formes d'exploitation économique, en impliquant les femmes et les leaders communautaires.

4. Activités prévues dans le cadre du projet

Dans le cadre de sa mise en œuvre, le projet prévoit une série d'activités ciblées visant à renforcer la résilience des communautés locales. Celles-ci répondront aux besoins spécifiques des femmes et des jeunes dans les communes de Tone 2 et Tone 3.

OS1

Activité 1.1. Cérémonie de lancement du projet et formation des femmes leaders

La première activité du projet consistera en l'organisation d'un atelier de lancement officiel, prévu pour le 23 juillet 2025 dans la salle polyvalente de Tami dans la commune de Tone 3. Cet atelier a pour objectif de présenter les contours du projet aux principales parties prenantes et autorités locales.

Cette cérémonie de lancement marquera également le début immédiat de la formation des femmes leaders, prévue pour les 23 et 24 juillet 2025.

Les bénéficiaires directes de cette formation sont répartis comme suit :

- 40 femmes leaders issues de la commune de Tone 3
- 20 femmes issues de la commune de Tone 2

La formation portera sur les thématiques suivantes :

- Genre et leadership
- Citoyenneté active
- Gestion des conflits

Résultats attendus

- 60 femmes leaders sont formées sur les notions de leadership, de citoyenneté active et de lutte contre la criminalité transfrontalière organisée (CTO)
- Leurs capacités sont renforcées favorisant une participation accrue à la prévention des activités illicites dans leurs localités

OS2

Activité 2.1 : Renforcement des capacités en développement d'affaires et accompagnement des bénéficiaires pour accroître leurs AGR

Dans le cadre du renforcement de la résilience économique des populations vulnérables dans les zones frontalières, cette activité vise à appuyer les ménages les plus exposés à des risques économiques et sociaux.

Description de l'activité :

- Identification et sélection de 60 ménages vulnérables en raison de 40 femmes dans la commune de Tone 3 et 20 femmes dans la commune de Tone 2, selon les critères suivants :

- Ménage dirigé par une femme seule (cheffe de ménage)
- Ménage dirigé par une veuve avec des enfant à sa charge
- Absence de revenu stable
- Activité économique inexistante ou très précaire
- Age compris entre 18-40 ans

Les modules de formations seront axés sur :

- Gestion de la petite caisse
- Gestion simplifiée d'activités génératrices de revenus (AGR),
- Élaboration de plans d'affaires adaptés et la gestion financière de base.
- Coaching personnalisé de chacune des 60 femmes sélectionnées

Après la formation, ces femmes bénéficieront d'un accompagnement ciblé pour le démarrage ou le renforcement des AGR viables et adaptées au contexte local.

Résultats attendus :

- 60 femmes accompagnées dans le développement ou la reconversion d'activités génératrices de revenus (AGR) durables et rentables.
- Amélioration significative des revenus et de l'autonomie économique des bénéficiaires, contribuant ainsi à la réduction de leur exposition aux activités illicites ou à risque dans les zones frontalières.

Activité 2.2. Formation sur les nouvelles techniques agricoles et appui aux groupements de femmes

Dans le cadre de la promotion de l'autonomisation économique des femmes en milieu rural et du renforcement de la sécurité alimentaire dans les zones frontalières, cette activité vise à soutenir les groupements agricoles féminins.

Description de l'activité :

- Confirmation et mobilisation de 10 groupements agricoles de femmes, existants dans les deux communes bénéficiaires :
 - 6 groupements dans la commune de Tone 3
 - 4 groupements dans la commune de Tone 2
- Organisation d'ateliers de formation à leur intention, portant sur les nouvelles techniques agricoles adaptées au contexte local, notamment :

- Techniques de culture améliorées et résilientes au climat
- Compostage...
- Pratiques de conservation des sols et de gestion durable de l'eau
- Techniques post-récolte et valorisation des produits agricoles

Bénéficiaires :

- 10 groupements agricoles féminins (soit environ 150 à 200 femmes) issus des cantons de Tone 2 et Tone 3, engagés dans des activités agricoles locales.

Résultats attendus :

- 10 groupements agricoles de femmes formés aux techniques agricoles innovantes et durables
- Renforcement des capacités techniques des femmes rurales dans la production agricole
- Amélioration de la productivité agricole et des revenus au sein des groupements
- Contribution à la sécurité alimentaire locale et à l'autonomisation économique des femmes en milieu rural

Activité 3.I : Mise en place de mécanismes communautaires de veille et d'alerte pour la prévention des flux illicites et de l'exploitation économique

Dans le but de renforcer la résilience locale face aux menaces transfrontalières, cette activité vise à créer des structures communautaires de vigilance, animées par des femmes leaders formées lors de la première activité du projet dans les deux communes. Elle s'inscrit dans une logique de prévention, d'alerte précoce et de signalement des activités suspectes dans les zones frontalières.

Description de l'activité :

- Identification et mobilisation des 60 femmes leaders issues de la formation sur le leadership, la citoyenneté active et la lutte contre la CTO (Activité I.I).
- Sensibilisation sur les mécanismes de veille communautaire, incluant :
 - La compréhension des menaces liées aux flux illicites et à l'exploitation économique (trafic, contrebande, recrutement illicite...)
 - Les droits des citoyens et les devoirs communautaires face aux menaces sécuritaires
- Formation sur les outils de détection et d'alerte précoce, notamment :

- Comment identifier des situations suspectes
- À qui et comment transmettre l'information (référents locaux, PURS, forces de sécurité, etc.)
- Protection des lanceurs d'alerte au niveau communautaire
- Mise en place de cellules locales de veille communautaire dans les villages ciblés, en partenariat avec les autorités locales et les leaders communautaires.
- Élaboration d'un système de rapportage simple et accessible (ex. fiches, messages codés, points focaux) pour faciliter le signalement.

Bénéficiaires :

- 60 femmes leaders, déjà formées lors de la première activité (issues des communes de Tone 2 et Tone 3) soit 40 femmes dans la commune de Tone 3 et 20 femmes dans la commune de Tone 2.

Résultats attendus :

- Création de mécanismes communautaires de veille et d'alerte, gérés par des femmes leaders locales
- Détection précoce des flux illicites et des formes d'exploitation économique dans les villages ciblés
- Implication accrue des femmes dans la prévention communautaire et la protection de leurs milieux de vie

5. Tableau récapitulatif des activités prévus sur la durée du projet

| Objectif Spécifique | Activité Prévue | Bénéficiaires | Résultats Attendus | Indicateurs | Sources de Vérification | Impact |
|--|---|--|--|--|---|---|
| OS1 : Renforcer les compétences des femmes et jeunes femmes en leadership, citoyenneté active et prévention de la CTO | Activité 1.1 : Cérémonie de lancement et formation des femmes leaders (23-24juillet 2025) | 60 femmes leaders (40 à Tone 3, 20 à Tone 2) | <ul style="list-style-type: none"> • 60 femmes formées au leadership, à la citoyenneté active et à la lutte contre la CTO • Implication accrue des femmes dans la gouvernance locale | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de femmes formées • Nombre de femmes impliquées dans des instances locales | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports de formation • Listes de présence • PV de réunions communautaires | Participation accrue des femmes à la gouvernance locale et prévention des activités illicites |
| OS2 : Promouvoir des alternatives économiques durables et renforcer les capacités locales pour limiter la dépendance aux activités illicites | Activité 2.1 : Formation en développement d'affaires et appui aux AGR (60 femmes vulnérables) | 60 femmes vulnérables (40 à Tone 3, 20 à Tone 2), âgées de 18 à 40 ans | <ul style="list-style-type: none"> • 60 femmes accompagnées dans le développement ou la reconversion d'AGR • Amélioration de leurs revenus et de leur autonomie | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de femmes formées et coachées • Nombre d'AGR mises en œuvre ou améliorées | <ul style="list-style-type: none"> • Fiches de suivi individuelles • Rapports de coaching • Suivi post-transfert monétaire | Réduction de la vulnérabilité économique et de l'exposition aux activités illicites |

| | | | | | | |
|---|---|--|---|---|--|---|
| | | | économique | | | |
| | Activité 2.2 : Formation sur les nouvelles techniques agricoles et appui aux groupements féminins | 10 groupements agricoles de femmes (6 à Tone 3, 4 à Tone 2), soit 150 à 200 femmes | <ul style="list-style-type: none"> • 10 groupements formés et accompagnés techniquement • Productivité accrue et sécurité alimentaire renforcée • Autonomisation renforcée | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de groupements formés • Niveau de rendement agricole post-formation | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports de formation • Visites de terrain • Études de cas ou témoignages | Renforcement de la sécurité alimentaire locale et autonomisation des femmes rurales |
| OS3 : Mettre en place des mécanismes communautaires de veille pour prévenir les flux illicites et l'exploitation économique | Activité 3.1 : Mise en place de mécanismes communautaires de veille et d'alerte pour la prévention des flux illicites et de l'exploitation économique | 40 femmes leaders (issues de la première activité – communes de Tone 2 et Tone 3) | <ul style="list-style-type: none"> • Création de cellules communautaires de veille et d'alerte • Implication directe des femmes dans les mécanismes de prévention locale | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mécanismes mis en place • Nombre d'alertes émises ou gérées • Niveau d'implication des femmes | <ul style="list-style-type: none"> • PV de réunions communautaires • Rapports de fonctionnement des cellules de veille • Témoignages ou rapports d'alerte | Réduction des risques liés aux activités illicites et amélioration de la vigilance communautaire grâce à l'implication des femmes leaders |

6. Impact à long terme

La durabilité de ce projet repose sur sa capacité à produire des effets transformateurs au sein des communautés bénéficiaires, bien au-delà de la période de mise en œuvre. En misant sur le renforcement des compétences, la structuration communautaire, l'autonomisation économique et l'implication dans la gouvernance locale, le projet établit les fondations d'un changement durable.

L'autonomisation des femmes, à travers les formations en leadership, genre, citoyenneté active et prévention des conflits, permet de faire émerger une nouvelle génération de femmes leaders, capables de s'engager dans la gouvernance locale et de servir de relais pour d'autres femmes. Leur implication active renforce la cohésion sociale et l'efficacité des actions collectives.

Le soutien économique par les AGR, les transferts monétaires, les plans d'affaires et le coaching individualisé offre une voie d'émancipation durable. En structurant les femmes en coopératives, le projet facilite l'accès aux opportunités futures et contribue à la création d'un tissu économique local solide, réduisant ainsi la dépendance aux activités illicites.

Par ailleurs, la promotion de techniques agricoles durables (agroécologie, compostage, gestion des sols) auprès des groupements féminins améliore la productivité tout en préservant les ressources naturelles. Ces savoir-faire, appropriés par les bénéficiaires, se transmettent aisément et s'intègrent dans les pratiques locales à long terme.

La mise en place de cellules communautaires de veille et d'alerte, portées par des femmes leaders, instaure un dispositif durable de prévention des flux illicites et de surveillance communautaire. Ces mécanismes renforcent la vigilance locale et la résilience sécuritaire des zones frontalières.

Enfin, le projet induit un véritable changement social : les femmes autonomisées deviennent des modèles et des actrices du développement local, générant un effet multiplicateur. Il s'ancre ainsi dans les dynamiques locales, avec des acquis transférables et évolutifs.

En somme, ce projet est conçu pour générer une transformation durable des conditions de vie, renforcer la sécurité communautaire et impulser une résilience collective portée par les femmes.